

La violence, un attribut politique constant de l'extrême droite

Illustration avec le groupe terroriste
Action des Forces Opérationnelles



Mardi 30 septembre 2025, 12 membres de l'AFO ont été reconnus **coupables d'association de malfaiteurs terroristes**, suite au procès pénal qui s'était tenu du 10 au 27 juin 2025.

Leur objectif : mener une guerre de terreur contre les musulmans

Leurs projets : tuer 200 imams, jeter des grenades dans les voitures des arabes, empoisonner de la nourriture halal, ...

Leurs moyens : des armes à feu, des milliers de munitions, des éléments servant à la fabrication d'explosifs TATP, du napalm, ...

▲ L'Yonne, terre d'entraînement de l'AFO

On a appris, au cours du procès de l'AFO, que, par 2 fois, le groupe terroriste d'extrême droite a organisé un « stage » à **Chablis** au cours duquel chacun a partagé avec les autres sa « spécialité » : cocktails Molotov à base de napalm, tirs à l'arbalète, grenades airsoft, ...

Le 17 octobre à 18h, salle Anna de la maison Paul Bert, rue Germain Bénard à Auxerre,

à l'invitation du Collectif 89 contre l'extrême droite, des acteurs du procès de l'AFO témoigneront :

- Pauline Migevant, journaliste enquêtrice à Politis,
- Pierre Brunisso et Mohamed Jaite, avocats de la Ligue des Droits de l'Homme.

Coordination
de l'évènement :



Avec le soutien de :

Amis de l'Humanité
Icaunais



Solidaires
Union syndicale

